



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le
ID : 033-253306617-20231010-2023_57-DE



Séance du 10 octobre 2023 à 14 heures 30

SMICVAL DU LIBOURNAIS – HAUTE GIRONDE

L'an deux mille vingt-trois, le 10 octobre à 14 heures 30, les Membres du Comité Syndical se sont réunis en présentiel au Pôle Environnement de Saint Denis de Pile (8, route de la Pinière – 33910), sous la présidence de Monsieur Sylvain GUINAUDIE, Président du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de valorisation des déchets Ménagers.

Date de la convocation : 03/10/2023

Etaient présents :

Titulaires		Suppléants		Titulaires		Suppléants	
CDC du Fronsadais				CDC du Grand Saint Emilionnais			
Monsieur VALEIX		Monsieur FAVRE		Monsieur BROUDICHOUX	P	Monsieur DUMONTEUIL	
Monsieur GARANTO	P	Madame EYHERAMONNO		Monsieur GOMBEAU	P	Monsieur BRINGART	
Monsieur BARBE	P	Monsieur CHIAROTTO		Monsieur VALLADE		Monsieur CANUEL	
Monsieur BEC		Monsieur DEJEAN		Monsieur DESPRES	P	Monsieur FOURREAU	
Madame REGIS		Monsieur DUBOUREAU		CDC de l'Estuaire			
Communauté d'Agglomération du Libournais				Monsieur LAISNE		Monsieur BERNARD	
Monsieur ABANADES	P	Madame BLANCHETON		Monsieur CAVALEIRO	P	Monsieur RAYMOND	
Monsieur BATTISTON	P	Monsieur DURAND-TEYSSIER		Monsieur VERRAT	P	Monsieur OVIDE	
Madame CONTE-JAUBERT	P	Monsieur GACHARD		Monsieur JOUBERT	P	Monsieur SOULIGNAC	
Madame LEMOINE	P	Monsieur GALAN		Monsieur GANDRE	P	Monsieur RIVEAU	
Madame FONTENEAU	EX	Monsieur GUILHEM		CDC du Pays de St Aulaye			
Madame GANTCH		Monsieur HUCHET		Monsieur HALLAIRE	P	Monsieur GENDREAU	
Madame HOPER	P	Madame LECOULEUX		Monsieur SAUTREAU		Monsieur VIAUD	
Madame KRIER	EX	Madame NABET-GIRARD		CDC Latitude Nord Gironde			
Monsieur LE GAL	P	Monsieur LAVIDALIE		Monsieur BLAIN	P	Monsieur BERNARD	
Monsieur MARTINET	P	Monsieur MASSY		Monsieur HAPPERT	P	Monsieur GRIMARD	
Monsieur RESENDE	P	Madame PEYRIDIEUX		Monsieur PAILLAUD	P	Monsieur LOPEZ	
Monsieur VACHER	P	Madame WARSMANN		Madame DIETERICH		Monsieur DUPONT	
CDC du Grand Cubzaguais				Madame LEGAI	P	Monsieur LESCA	
Monsieur GUINAUDIE	P	Monsieur BAQUE	P	Monsieur RENARD	P	Madame RUBIO	
Madame PEROU	EX	Madame CLEDAT		CDC de Blaye			
Monsieur GARD		Madame COUPAUD		Monsieur DUEZ	EX	Monsieur TREBUCQ	
Monsieur JOLY	EX	Madame DARHAN		Monsieur CARREAU	P	Madame MERCHADOU	
Monsieur POTIER	P	Madame LOUBAT		Monsieur BEDIS		Madame DELAUGE	
Monsieur BLANC		Monsieur MIEYEVILLE	P	Monsieur BERNARD		Monsieur VIGNON	
				Madame POIRIER	P	Monsieur DUBAU	
Titulaires		Suppléants					

CDC Isle Double Landais			Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Monsieur ELIZABETH	P	Madame DUCOS	Reçu en préfecture le 16/10/2023
Monsieur PARROT	EX	Madame CHEVREUL	Publié le 
			ID : 033-253306617-20231010-2023_57-DE

P = Présentiel

V = Visioconférence

PP = Présentiel partiel

Ex = Excusé

Secrétaire de séance : Michel VACHER

Excusés représentés par un(e) délégué(e) suppléant(e) conformément à l'article 5.2 des statuts et article 9 du règlement intérieur du Smicval :

Monsieur Pierre JOLY, Délégué titulaire de la Communauté de Commune du Grand Cubzaguais représenté par Monsieur Christian BAQUE,
Madame Laurence PEROU, Déléguée titulaire de la Communauté de Commune du Grand Cubzaguais représenté par Monsieur Georges MIEYEVILLE.

Excusés ayant donné procuration à un délégué titulaire :

Madame Fabienne KRIER, Déléguée titulaire de la Communauté d'Agglomération du Libournais donne procuration à Monsieur Jean-Claude ABAHADES, Vice-Président du Smicval et Délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération du Libournais,
Madame Fabienne FONTENEAU, Déléguée titulaire de la Communauté d'Agglomération du Libournais donne procuration à Madame Gabi HOPER, Vice-Présidente du Smicval et Déléguée titulaire de la Communauté d'Agglomération du Libournais,
Monsieur Jean-Pierre DUEZ, Vice-président du Smicval et Délégué titulaire de la CDC de Blaye donne procuration à Monsieur Michel Vacher, Vice-Président du Smicval et Délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération du Libournais,
Monsieur Francis PARROT, Délégué titulaire de CDC Isle Double Landais donne procuration à Monsieur Georges ELIZABETH, Délégué titulaire de la CDC Isle Double Landais.

Invités excusés :

Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Libourne,
Monsieur Alain MAROIS, Président Honoraire du Smicval,
Madame Corinne TREBOUTTE, remplaçante par intérim de monsieur PATIES, Trésorier de Coutras,
Monsieur Jean-Luc CANTET conseiller aux décideurs locaux.

Sur les 48 Délégués qui composent le Comité Syndical du Smicval du Libournais – Haute Gironde, lors de l'Assemblée Générale du 10 octobre 2023, 31 d'entre eux étaient présents ou représentés par un(e) suppléant(e).

DELIBERATION n°2023-57

Objet : Autorisation de signature d'un marché de travaux pour la construction d'un Smicval Market Solidaire de l'Estuaire

Rapporteur : Michel VACHER

A titre liminaire, il convient de mentionner qu'à l'adoption de cette délibération, il a été recensé :

Nombre de membres en exercice	48
Nombre de membre présents	31
Nombre de procurations	4
Nombre de votants	35

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres réunion le 25 septembre 2023.

Considérant que dès 2018, il a été acté d'une collaboration étroite entre les collectivités du Smicval et de la Communauté de Communes de l'Estuaire (CCE) pour la création d'un pôle réemploi sur la commune de Reignac renommé Smicval Market solidaire de l'Estuaire (cf. et pour rappel : délibération n° 2018-45 créant l'APCP pour le projet susvisé).

Considérant que les objectifs de ce partenariat entre le Smicval et la CCE sont multiples :

- Création d'activités : profiter de la fréquentation du Market pour proposer aux usagers de nouveaux services et ainsi permettre à l'Entreprise à But d'Emploi (EBE) de créer de l'emploi.
- Favoriser le réemploi : les activités de l'EBE seront pour partie complémentaires de celles du Market, telles que la réparation ou la remise en état de mobilier ; cela contribuera à la diminution des tonnages pris en charge par le Smicval.
- Mutualisation d'infrastructures, d'équipements et de fonctionnement dans le but de réduire les coûts d'investissement et de fonctionnement.

Considérant que, conformément à l'avancée du projet et aux échanges entretenus entre les services techniques du SMICVAL et de la CCE au cours de ces derniers mois, un marché travaux a été lancé pour l'ensemble des lots. Quatre lots sont restés infructueux et une nouvelle consultation est en cours pour ces derniers.

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes, réunie le 25 septembre 2023, a décidé d'attribuer le marché aux candidats visés dans le tableau ci-dessous, pour un montant de 2 769 214,61 € HT. Sur le montant total des lots attribués l'écart, en pourcentage, entre l'estimation réalisée par BAYA et le réel pour le Smicval étant de + 1, 64%.

		<i>ESTIMATION HT</i>	<i>ENTREPRISE PROPOSEE HT</i>		<i>SMICVAL HT</i>	<i>CCE HT</i>
Lot 01	VRD	832 124,91 €	ATLANTIC ROUTE	841 747,27 €	741 972,07 €	99 775,20 €
Lot 02	CVC PLOMBERIE SANITAIRE	209 090,00 €	EIFFAGE ES	330 522,28 €	83 495,36 €	247 026,92 €
Lot 03	ELECTRICITE	215 687,50 €	SIETEL	205 053,11 €	85 000,00 €	120 053,11 €

Lot 04	MURS MOBILES	83 610.94 €	MEGABLOC	96 000,70 €	96 000,70 €	- €
Lot 05	ESPACES VERTS (lot réservé)	23 350.08 €	AGERAD	24 372,70 €	18 317,70 €	6 055,00 €
LOT 06	GROS OEUVRE	565 196.65 €	DUBOIS BTP	593 949,10 €	261 036,00 €	332 913,10 €
LOT 07	CHARPENTE METALLIQUE	220 965.50 €	FUSION CONSTRUCTION	250 000,00 €	117 762,75 €	132 237,25 €
LOT 08	COUVERTURE ETANCHEITE	220 600.10 €	Infructueux			
LOT 09	MOB BARDAGE BOIS	198 168.60 €	Infructueux			
LOT 10	SERRURERIE	92 649.20 €	BERNARD PRIEURE	112 564,58 €	106 294,33 €	6 270,25 €
LOT 11	MENUISERIES EXTERIEURES	208 653.55 €	BATIPOSE AQUITAINE	143 905,82 €	59 990,07 €	83 915,75 €
LOT 12	MENUISERIES INTERIEURES	52 105.03 €	Infructueux			
LOT 13	PLATRERIE FAUX-PLAFONDS (lot réservé)	94 604.09 €	CBNA	115 671,54 €	16 048,10 €	99 623,44 €
LOT 14	REVETEMENTS DE SOLS ET MURS	26 940.13 €	Infructueux			
LOT 15	PEINTURES (lot réservé)	73 580.40 €	CBNA	94 968,65 €	34 279,77 €	60 688,88 €
LOT 16	NETTOYAGE	11 388.30 €	SAS VITRIPRO	11 500,00 €	3 450,00 €	8 050,00 €
LOT 00	ACHATS REEMPLOI, signalétique, scénographie	39 328.57 €		12 990,00 €	- €	12 990,00 €
TOTAL HT		3 168 043,54 €			1 597 777,30 €	1 171 437,31 €
TOTAL DES LOTS ATTRIBUES				2 769 214,61 €		

Considérant que, pour précision, les deux PSE (prestations complémentaires éventuelles) suivantes ont également été retenues :

- Cuve de récupération des eaux de pluies pour un total de 50 978,03€ HT (concernant les lots 1_ VRD et 2_ CVC PLOMBERIE SANITAIRE)
- Tableau de distribution et comptage par bâtiment (CCE) pour un total de 13 053,11€ HT (concernant le lot 3_ ELECTRICITE)

Considérant que conformément au règlement de consultation, et précisément à son article IX, il revient à l'assemblée délibérante du maître d'ouvrage, d'attribuer le marché.

Il est donc proposé aux membres du Comité Syndical d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces du marché de maîtrise d'œuvre dans le cadre d'un groupement de commandes pour la réalisation d'un Smicval Market Solidaire de l'Estuaire, dans les conditions énumérées ci-dessus.

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des Membres présents :

Pour	
Contre	0
Abstentions	0

Décide :

Article 1 :

D'autoriser le président à signer toutes les pièces afférentes à ces lots, dans les conditions énumérées ci-dessus.

Article 2 :

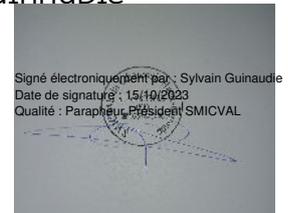
Le Président et le Directeur sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT ET DELIBERE, LES JOURS MOIS ET AN CI-DESSUS
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Président,
Sylvain GUINAUDIE



FAIT A ST DENIS DE PILE, le 10 octobre 2023

Publié le : 17.10.2023

Le Secrétaire de séance,
Michel VACHER

